CFG
COMITE FRANCAIS DE
GRAPPLING
GI NOGI FIGHT

Introduction à la lutte antidopage

Miriame Fellag Nutritonniste du sport

DOPAGE?

Utilisation de substances ou de procédés visant à modifier artificiellement les capacités d'un sportif, dans le but d'obtenir un avantage en vue d'une compétition.

Utilisations de produits de procédés destinés à masquer l'emploi de produits dopants (principalement duirétique)

La liste des procédés et des substances dopantes, mise à jour chaque année, fait l'objet d'un arrêté conjoint des ministres chargés des sports et de la santé .

RESPONSABILITÉ DU SPORTIF

Informer son médecin de sa pratique sportive (discipline, niveau) lors de toute visite donnant lieu à une prescription médicale et ne pas hésiter à lui demander conseil en cas d'automédication

Ne pas confondre ordonnance et AUT !

Être vigilant lors de l'achat de compléments alimentaires et de produits diététiques de l'effort, notamment sur Internet

Se tenir informé, auprès de sa fédération, de l'AFLD ou de tout autre organisme, de la règlementation antidopage en vigueur et de ses éventuelles modifications

SUBSTANCES ET PROCÉDÉS DOPANTS

Les Substances interdites en permanence :

S0. Substances non approuvées
S1. Agents anabolisants
S2. Hormones peptidiques, facteurs de croissance et substances apparentées
S3. Bêta - 2 agonistes
S4. Modulateurs hormonaux et métaboliques
S5. Diurétiques et autres agents masquants

Les Méthodes interdites :

M1. Manipulation de sang ou de composants sanguins
M2. Manipulation chimique et physique
M3. Dopage génétique

Les substances interdites en compétition :

S6. Stimulants
S7. Narcotiques
S8. Cannabinoïdes
S9. Glucocorticoïdes

Les substances interdites dans certains sports :

P1. Alcool
P2. Bêta-bloquants : sport d'attention et de concentration : tir

Miriame Fellag Nutritonniste du sport

LES ORGANISMES DE LUTTE ANTIDOPAGE

AFLD

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) est une autorité publique indépendante française chargée de lutter contre le dopage. Elle détient une charge de conseil, de contrôle, de réglementation et de sanction au niveau national

afld
agence française de lutte contre le dopage

AMA

L'Agence mondiale antidopage harmonise les politiques et les règlements antidopages parmi les organisations sportives et les gouvernements du monde entier.

AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE
franc jeu

SANCTIONS

Les sanctions encourues en cas de contrôle positif

- Retrait de licence,
- Interdictions temporaire ou définitive de participer aux manifestations sportives
- Annulation des résultats
- Amende (jusqu'à 45 000 eu)

Les motifs de sanctions

Les 5 types de violations

1. Présence d'au moins une substance interdite
2. « Carence » au contrôle : refus, absence au contrôle
3. Opposition au contrôle: Elle concerne toute personne qui empêche l'exécution par le préleveur de sa mission
4. Association interdites dans le cadre d'une activité sportive avec une personne ayant fait l'objet de sanction liée au dopage
5. Manquement à la localisation: absences multiples lors de créneaux défini pour un contrôle inopiné

EN CAS DE TRAITEMENT MÉDICAL

Distinction entre ordonnance et Autorisation d'Utilisation Thérapeutique (AUT)

- L'ordonnance du médecin ne justifie en aucun cas un contrôle positif
- Il existe environ 1700 médicaments susceptible d'être dopants
- Demander conseil auprès de votre médecin ou pharmacien concernant votre traitement

Demander une AUT

Il s'agit d'un formulaire à remplir par vous et ainsi que votre médecin accompagnés de tous les éléments justifiant votre traitement (bilan sanguin et tout autres examens médicales nécessaires)

Le formulaire dûment remplis doit être envoyé à l'AFLD qui examinera la demande

L'AUT une fois validée est à conserver précieusement afin de justifier un contrôle positif au dopage.

NB: L AUT n'est valabe que pour les compétition à titre national.

Miriame Fellag Nutritonniste du sport

COMITÉ FRANCAIS

	Effets recherchés	Risques
SUBSTANCES INTERDIT EN PERMANANCE, PENDANT ET HORS COMPÉTITION		
LES STÉROÏDES ANDROGÈNES ANABOLISANTS (TESTOSTÉRONE)	• Augmentation de la masse musculaire • Récupération accélérée • Agressivité/ motivation à la performance	• Trouble du comportement/ dépendance • Stérilité / impuissance • Mort subite
HORMONES PEPTIQUES, FACTEURS DE CROISSANCE (HORMONE DE CROISSANCE)	Procure les mêmes effets que les stéroïdes anabolisants sans les effets secondaires à savoir: • augmentation de la masse musculaire • réduction de la masse graisseuse	• Déformation des traits du visage, • Faiblesse musculaire • Maladies cardio-vasculaires.
LA CLASSE DES BÊTA-2 AGONISTES	• Réduit le stress et l'angoisse	• Baisse de la concentration, • Fatigue • Impuissance • insomnie et cauchemards
S4. MODULATEURS HORMONAUX ET MÉTABOLIQUES	• Effets similaires aux anabolisants • Favorise la production de testostérone • Augmentation de la masse musculaire	• Bouffées de chaleur • Douleurs abdominales • Troubles de la vision • Risques cardiovasculaires
S5. DIURÉTIQUES ET AUTRES AGENTS MASQUANTS	• Élimination des traces de substances dopantes • Gestion du poids	• Déshydratation • Troubles du rythme cardiaque
SUBSTANCES INTERDITES SEULEMENT EN COMPÉTITION		
S6. STIMULANTS	• Accroît la concentration/attention • Lutte contre la fatigue	• Troubles du comportement (agressivité) ! Accoutumance • Accélération du rythme cardiaque • Insomnie/troubles du sommeil
S.7 NARCOTIQUE	• Suppression de la douleur • Sensation d'euphorie • Ralentissement du rythme cardiaque	• Dépendance physique et psychique • Troubles digestifs • Arrêt cardiaque
S8 CANABINOIDE	• Diminution du stress • Diminution de la sensation de douleur	• Troubles de la mémoire • Troubles de la coordination neuromusculaire
S9 GLUCOCORTICOIDES	• Anti inflammatoire • Baisse de la fièvre • Soulage la douleur	• Fragilisation des tendons, des muscles et des os • Augmentation du risque d'infection

COMITÉ FRANÇAIS DE GRAPPLING GI NOGI FIGHT

VRAI OU FAUX ?

- Les stéroïdes anabolisants ne sont pas considérés comme dopant hors compétition.
- L'ordonnance du médecin permet de justifier un contrôle positif.
- L AFLD agit à une échelle internationale
- Il est autorisé de s'associer dans le cadre d'une activité sportive avec une personne ayant encourue des sanctions
- Les stéroïdes anabolisants exposent à un risque d'infertilité
- L'utilisation des diurétiques a pour but d'effacer les traces de dopage

afld
agence française de lutte contre le dopage

AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE
franc jeu

CFG
COMITE FRANCAIS DE GRAPPLING
GI NOGI FIGHT

Miriame Fellag Nutritonniste du sport